

Bannir les mots qui font mal

VIEILLISSEMENT Des professionnels demandent un changement de langage.

« Il y a les mots et les maux, il y a les mots qui font du mal. Grabataire, dépendant, sénile, placer, institutionnaliser [...] sont des termes qui, non seulement portent atteinte à la dignité des personnes les plus fragiles, mais desservent également les professionnels qui les accompagnent. L'âgisme est une discrimination. Faire reculer l'âgisme, c'est faire avancer la dignité de chacun ». Quatre professionnels du milieu médical et médico-social montent au créneau pour demander un changement de langage lorsqu'on parle du grand

âge et d'invalidité.

Claude Jeandel, professeur de médecine en gériatrie du CHU de Montpellier, se mobilise aux côtés de Pascal Champvert, président de l'association des directeurs au service des personnes âgées, rapporteur de la commission "vocabulaire" du Haut conseil de l'âge, Philippe Denormandie membre du conseil scientifique du rapport Libault sur le grand âge et l'autonomie, Alain Koskas, président de la fédération internationale des associations de personnes âgées, président de la commission vocabulaire du Haut con-



Claude Jeandel. PHOTO JMM

seil de l'âge.

« Il faut faire évoluer la sémantique pour faire évoluer le regard sur le grand âge, et rendre le secteur plus attractif alors que les métiers sont en

tension », explique Claude Jeandel, qui a espoir de voir changer les pratiques dès la rédaction de la future loi sur la dépendance. Au-delà, il souhaiterait inspirer « les textes réglementaires ».

Une quinzaine de mots et d'expressions ont ainsi été reformulés dans un « lexique digne et bienveillant » : « Vulnérable » plutôt que « dépendant », « soutien à domicile » à la place de « maintien à domicile », « personne à mobilité réduite » est préféré à « grabataire »...

« Il ne s'agit pas d'être politiquement correct, on s'inscrit dans une démarche éthique », précise le professeur Jeandel.

S. G.